

3,57M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments publics vauclusiens

Le Gouvernement vient de dévoiler les 4214 projets retenus dans le cadre de son plan de relance prévoyant un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cette sélection fait suite au dépôt de plus de 6 000 candidatures pour un montant de plus de 8,4 milliards d'euros. Au total, l'Etat prévoit de consacrer 2,7 milliards d'euros dont 283M€ pour Provence-Alpes-Côte d'Azur.

28 bâtiments concernés dans le département

Dans le Vaucluse, 28 bâtiments sont concernés pour un montant de 3,578M€. Pour Avignon, 18 chantiers ainsi sont prévus à l'Université, au commissariat de police nationale, sur le site de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, la direction régionale du ministère de l'agriculture ainsi que la préfecture.

Ce plan concerne aussi Cavaillon (1 chantier d'isolation au commissariat), Orange (2 chantiers au centre des finances publiques ainsi pour le ministère de la défense), Saint-Christol (5 chantiers au 2^e régiment étranger de génie), au Pontet (1 chantier sur le site de l'Afpa) et Apt (1 chantier en préfecture).

Par ailleurs, les commissariats de Villeneuve-lès-Avignon et de Tarascon ainsi que le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) sur le site de Marcoule à Chusclan figurent également dans les projets retenus.

« Ces investissements vont à la fois permettre de soutenir le secteur de la construction en générant au niveau local de multiples chantiers bénéficiant à l'ensemble du tissu des entreprises du BTP, et de réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics en proposant une action rapide et significative sur les consommations énergétiques, explique le ministère des finances. On estime qu'ils vont aussi permettre la création de 20 000 emplois sur 2021-2023. Cet investissement va également permettre de renforcer les compétences d'une filière d'avenir du secteur du BTP, celle de la rénovation énergétique. »

Le Vaucluse mal doté?

Département figurant parmi les plus pauvres de France, le Vaucluse ne semble pas avoir bénéficié d'arbitrage trop favorable du Gouvernement. En effet, avec sa dotation de 3,578M€ il figure à la dernière place de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, loin derrière les Bouches-du-Rhône (146,4M€), les Alpes-Maritimes (89,23M€), le Var (25,98M€) et même les Hautes-Alpes (13,64M€) et les Alpes-de-Haute-Provence (4,11M€). Idem par rapport au Gard (22,68M€) et la Drôme (17,28M€). Seul le département de



l'Ardèche fait moins bien (3,03M€).

L'ensemble des projets retenus est consultable sur ICI.

Isle-sur-la-Sorgue : une collecte à vélo pour encourager le tri sélectif



La <u>Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse</u> lancera début janvier 2021 un projet de collecte à vélo des sacs jaunes et des cartons en porte à porte dans le centre-ville de L'Isle-sur-Sorgue.

C'est une collecte d'un nouveau genre qui est en train de se mettre en place à L'Isle-sur-la-Sorgue. Une collecte à vélo dont l'objectif est d'augmenter la quantité et la qualité du tri des emballages recyclables et des cartons. Contrairement au camion-benne, le vélo a l'avantage de pouvoir couvrir les rues adjacentes aux rues principales, permettant ainsi de proposer une collecte en porte à porte des habitants et commerçants pour les inciter à trier.

Sont concernés les particuliers avec une collecte des sacs jaunes le mardi soir à partir de 18h ainsi que les professionnels avec une collecte des sacs jaunes le mardi à partir de 18h et une collecte des cartons



les mercredis et vendredis à partir de 18h également. L'agglo a annoncé par ailleurs mener une campagne de communication auprès des habitants et des commerçants du centre-ville en janvier prochain tandis que des agents de l'association CPIE84 iront frapper à toutes les portes des habitants pour expliquer et accompagner ce changement de mode de collecte.

Pour plus d'informations : 04 90 21 43 11.

Provence : un champignon pour lutter contre le dépérissement de la lavande et du lavandin



La lavande (Lavandula angustifolia) et le lavandin (Lavandula hybrida), plantes emblématiques



de la Provence, sont aujourd'hui menacés. En cause, notamment, le phytoplasme du Stolbur, transmis par la cicadelle *Hyalesthes obsoletus*, insecte vecteur, qui crée des dégâts accentués par les sécheresses à répétition.

Projet Mycolav

Face à cette situation, des alternatives voient le jour. C'est le cas du projet Mycolav via la mycorhization contrôlée (association symbiotique d'un champignon et d'une racine de plante supérieure). Le principe ? Inoculer au système racinaire des plantes, des souches indigènes de champignons microscopiques, grands acteurs de la fertilité des sols, appelés champignons mycorhiziens arbusculaires (CMA).

Etat d'avancée de l'étude

L'étude s'est donc poursuivie par la préparation d'un inoculum de CMA indigènes obtenu à partir de racines de plantes saines et utilisé sur des plants cultivés en pot et en plein champ. Les effets bénéfiques de l'inoculum sur la croissance, la nutrition et la résistance de ces 2 espèces végétales, lavande et lavandin, face au dépérissement lié au phytoplasme, en cours d'étude, semblent prometteurs.

Un enjeu économique et touristique

Le dépérissement représente un enjeu majeur pour toute la filière. En effet, apiculture, parfumerie, cosmétique mais également attractivité touristique et culturelle, ont fait de la filière lavandicole de Provence un important acteur économique. La France est, ainsi, le premier producteur mondial de lavandin (80 % de la production mondiale) et le deuxième producteur mondial de lavande après la Bulgarie. Ces cultures représentent, dans le Sud de la France, plus de 20 000 hectares et 9 000 emplois directs. Depuis plus de 10 ans, le cours mondial de la lavande s'envole. Production française en baisse, demande en hausse, les prix ont été multipliés par trois : de 30 à 90€ en moyenne le kilo. En plus de cinq ans la Bulgarie a multiplié par trois sa production et est devenue le premier producteur mondial, juste devant la France.

Dans le détail

Le projet Mycolav vise à trouver des solutions durables pour la culture de la lavande (*Lavandula angustifolia*) et du lavandin (*Lavandula hybrida*). La stratégie de recherche retenue est basée sur l'utilisation de techniques d'ingénierie écologique telle que la mycorhization contrôlée, bénéfique au développement d'une agriculture moins polluante pour l'environnement et dont les produits sont exempts de résidus chimiques.

Résilience des agrosystèmes

Ces recherches favorisent le développement de pratiques culturales susceptibles de garantir la capacité de résilience d'agrosystèmes dans un contexte de sécheresse et au-delà du changement climatique global.

Qui sont les chercheurs impliqués ?

Le projet Mycolav met en présence l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs (UESS), qui pilote l'animation scientifique et territoriale du projet, le Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (CRIEPPAM), qui assure la



production des variétés de lavandes/intolérants, produites sous forme de boutures racinées, et réalise les essais aux champs. Le Laboratoire d'Ecologie Alpine (Leca), en charge de l'identification des espèces de champignons mycorhiziens, et la startup Mycophyto, chargée de la production des inocula spécifiques à base de mycorhizes indigènes et qui conduit les process d'inoculation des plants et réalise la conduite et le suivis des mesures d'impacts sur les plants mycorhizés.

Financement

Mycolav bénéficie du soutien de l'Union européenne (Fonds européen agricole pour le développement rural - Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 et du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Coût total : 206 764,78 €. Contribution Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) : 132 329,46 €.

Bollène : la société familiale Alcyon valorise les déchets verts



Ecrit par le 26 novembre 2024



Spécialisée depuis plus de 20 ans dans la production de compost, la société familiale Alcyon propose désormais un service d'épandage à destination des agriculteurs.

Première plateforme indépendante de compostage de déchets verts en région Provence Alpes-Côte d'Azur, la société familiale basée à Bollène est devenue, en l'espace de 20 ans, l'un des précurseurs sur son territoire de l'économie circulaire verte. Tout commence en 1996, lorsque Yvon Coq, agriculteur, ne veut plus utiliser de produits chimiques dans ses parcelles et souhaite les remplacer par de la matière organique. De là va naître Alcyon, petite entreprise qui, au début des années 2000, va tourner son activité vers le bois et l'énergie. En 2006, Cindy Coq, la fille d'Yvon Coq, rejoint l'entreprise en tant que directrice d'exploitation et va faire de la préservation de l'environnement et du développement durable ses priorités. Elle va ainsi proposer des offres adaptées aux besoins des professionnels et des collectivités.

35 000 tonnes de déchets verts traités chaque année

L'entreprise propose diverses prestations : débroussaillage jusqu'à 15 mètres de hauteur afin de récupérer un maximum de déchets verts ; broyage au broyeur lent ou rapide maille de 250 mm ; criblage maille de 80 mm, 50 mm, 40 mm, 20 mm et 10 mm (4 cribles) ; retournement d'andains (chargeurs et télescopiques) ; transport en polybennes (3 camions) et semi-fond mouvant alternatif. Les tonnages



traités par l'entreprise, que ce soit en filière compostage ou énergétique, font du site de Bollène l'une des premières plateformes de compostage de déchets verts indépendante de Paca. 35 000 tonnes de déchets verts et 2 000 tonnes de déchets agroalimentaires sont réceptionnées chaque année pour être transformées en 22 000 tonnes de compost, valorisées principalement dans les exploitations viticoles ou agricoles.

'TerraMax', pour les agriculteurs

En septembre 2018, Alcyon ouvre sa première déchetterie (300 000 € investis) à destination des professionnels. Unique sur le territoire, elle assure le recyclage des déchets en provenance d'entreprises, d'associations, d'établissements publics ou de collectivités. Depuis début octobre, Alcyon lance 'TerraMax', une structure indépendante du centre qui propose une solution clef en main pour les agriculteurs en réalisant l'épandage directement sur l'exploitation appelée 'rendu racine'. Un service représentant un gain de temps pour l'agriculteur doublé d'une réduction de coût, l'épandeur représentant un certain investissement.

Lauréate du dispositif CEDRE

Employant 16 salariés, l'entreprise continue de se développer et d'embaucher. Certifiée Iso 14 001 (management environnemental) depuis 2009, Alcyon s'implique dans différents réseaux professionnels et dispose d'un certificat 'Sortie de statut de déchet bois d'emballage'. L'entreprise fait partie de l'association des agriculteurs et composteurs de France, qui regroupe les professionnels du traitement des déchets organiques par compostage, de la Federec (Fédération des entreprises du recyclage), qui mène des actions en faveur de la promotion du recyclage, et est également membre du Réseau interprofessionnel des sous-produits organiques, une association militant en faveur du recyclage des déchets organiques. Lauréate du dispositif CEDRE (Contrat pour l'emploi et le développement responsable des entreprises) qui soutient les entreprises dans leurs démarches RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), Alcyon a remporté l'an dernier le 'Trophée de l'entreprise éco-responsable' à l'occasion de la seconde édition des Trophées de l'UP-Medef 84.



Ecrit par le 26 novembre 2024





En 2006, Cindy Coq, la fille d'Yvon Coq, rejoint l'entreprise en tant que directrice d'exploitation et va faire de la préservation de l'environnement et du développement durable ses priorités

Conseil départemental de Vaucluse : nouvelle campagne de mesure de la qualité des eaux



<u>Le Département de Vaucluse</u> poursuit sa mission de surveillance dont l'enjeu principal est de permettre l'amélioration de la qualité des eaux grâce aux actions réalisées par les syndicats de rivières et les gestionnaires de cours d'eau.

Depuis 2002, le Conseil départemental mesure la qualité des eaux du département en investissant dans la



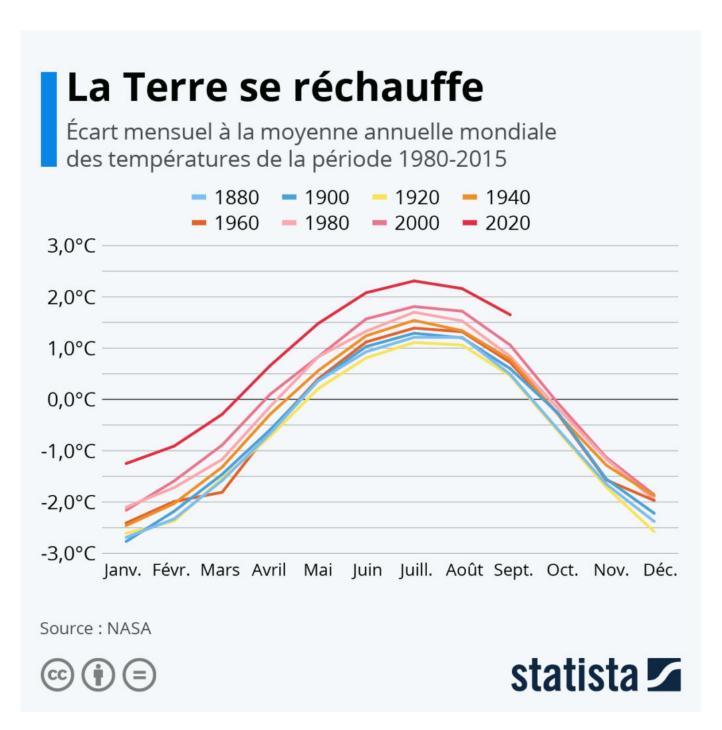
création de stations de surveillance. Au nombre de 35 aujourd'hui alors qu'elles étaient 14 au départ, maillées en un véritable réseau de 18 cours d'eau et 11 bassins versants, les stations de surveillance sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles fournissent des indicateurs chiffrés sur la qualité physicochimique, sur la présence de micropolluants, sur les éléments biologiques (macro-invertébrés), et permettent la réalisation de cartographies très précises sur l'état écologique. Effectués chaque saison, les relevés alimentent un document de synthèse annuel dont la prochaine publication est prévue pour avril 2021.

Par ailleurs, les mesures réalisées sont également transmises aux organismes en charge de la gestion de l'eau, les syndicats de rivières et les groupements de communes, ainsi qu'à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Sur la base de ces données, ces gestionnaires agissent pour améliorer les situations critiques ou de crise, réparer l'intervention intensive humaine sur les milieux naturels, améliorer les continuités écologiques mises à mal, adapter les investissements en stations d'épuration, influencer les campagnes de sensibilisation auprès des publics, etc.

Parmi les actions menées par le Département, l'accompagnement du Syndicat mixte du Bassin Versant du Lez dans la définition du projet de protection de la ville de Bollène et de restauration de l'espace de mobilité du Lez (en amont de Bollène) en participant notamment à la réalisation des travaux à hauteur de 876 000 €, ou encore la participation à la restauration hydro-morphologique et paysagère de la Salette (Beaumes-de-Venise) à hauteur de 58 000 €.

La Terre se réchauffe





En superposant le cycle saisonnier des températures d'une sélection d'années depuis 1880, les données du <u>suivi mensuel de la NASA</u> constituent une illustration intéressante du réchauffement climatique en cours. L'axe du zéro correspond à la moyenne mondiale des températures sur la période 1980-2015. Naturellement, les températures estivales sont toujours supérieures à cette moyenne pluriannuelle de référence et inversement pour les températures hivernales, mais le graphique de <u>Statista</u> montre bien le



réchauffement progressif des cycles saisonniers.

Avec déjà deux records cette année, ceux des mois de mai et de septembre les plus chauds jamais enregistrés, 2020 pourrait bien devenir l'année la plus chaude jamais mesurée sur Terre. Pour rappel, l'année 2016 détient toujours le record, juste devant l'année 2019. Parmi les dix années les plus chaudes enregistrées depuis le début des mesures en 1880, neuf ont été mesurées au XXIe siècle et la dixième en 1998. Selon l'<u>Organisation météorologique mondiale</u>, la température moyenne du globe a déjà augmenté d'un degré Celsius par rapport aux valeurs préindustrielles.

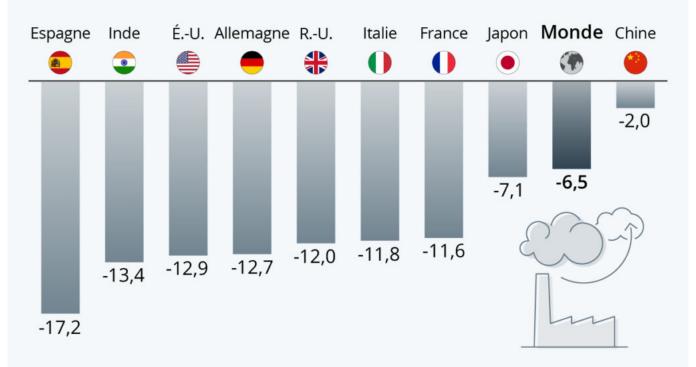
De Tristan Gaudiaut pour **Statista**

Comment les émissions de carbone ont chuté en 2020



La chute des émissions de carbone en 2020

Évolution des émissions de dioxyde de carbone par rapport à 2019 *



* comparaison sur la période du 1er janvier au 31 août. Source : Carbon Monitor









Cela avait déjà été annoncé plus tôt dans l'année, la crise sanitaire a provoqué une baisse sans précédent des <u>émissions de CO2</u> en raison de la baisse forcée de l'activité économique et des voyages. Et si le fait que cela se soit effectivement produit ne soit pas une surprise, l'ampleur avec laquelle les émissions de carbone ont diminué en 2020 a récemment été calculée par <u>Carbon Monitor</u>.



Ecrit par le 26 novembre 2024

Comme le montre le graphique de <u>Statista</u> basé sur ces estimations, les émissions mondiales ont chuté de 6,5 % sur la période du 1er janvier au 31 août 2020. Le principal facteur de cette baisse est la réduction de l'utilisation des transports terrestres, qui a diminué de 17 % par rapport à l'année dernière et qui représente environ la moitié de la baisse des émissions globales. Parmi les pays pour lesquels des données ont été publiées, l'Espagne a enregistré la plus forte baisse (-17,2 %), suivie par l'Inde (-13,4 %), tandis que la Chine présente la plus faible diminution (- 2 %). En France, les estimations rendent compte d'une chute des émissions de 11,6 %.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Des travaux à la déchèterie d'Aubignan





Ecrit par le 26 novembre 2024

Jusqu'au 12 novembre, la <u>déchèterie d'Aubignan</u> sera en travaux pour une mise en conformité avec les dernières normes requises tout en modernisant le site pour un meilleur accueil des usagers.

Il s'agit de travaux de réfection de la chaussée impliquant un service réduit de la déchèterie soir 1 apport par jour et 1 mètre cube par apport.

Jusqu'au 20 octobre seront uniquement acceptés à quai : gravats, encombrants, mobiliers et bois.

Du 21 octobre au 12 novembre seront uniquement acceptés à quai : cartons, encombrants, mobiliers, bois et métaux.

Les déchets végétaux seront acceptés à la composterie de Loriol-du-Comtat avec un véhicule inférieur à 1,90m du lundi au vendredi de 7h30 à 11h50 et de 13h à 16h50.

A noter que pendant les travaux du site d'Aubignan, la déchèterie de Caromb accueillera les usagers pour tous les déchets acceptés habituellement du lundi au samedi de 8h à 18h.

Goult : les lycéens arrachent 700 kg de jussie



Ecrit par le 26 novembre 2024



26 élèves de la filière d'enseignement du bac professionnelle 'Gestion des milieux naturels et de la faune' du lycée professionnel agricole la Ricarde de l'Isle-sur-la-Sorgue viennent de procéder à l'arrachage de près de 700 kg de jussie dans le Calavon-Coulon à Goult.

Originaire d'Amérique du sud et introduite en Europe au XIXe siècle via les bassins d'agrément, cette plante aquatique a envahi depuis plusieurs années le Calavon-Coulon, de Cavaillon jusqu'à Goult. Elle entrave la circulation des poissons, élimine la végétation locale et peut provoquer une asphyxie du milieu aquatique. L'objectif de cette journée à l'initiative du <u>Parc naturel régional du Luberon</u> est de lutter contre la prolifération de la jussie qui menace la biodiversité de la rivière tout en sensibilisant les élèves à la gestion des espaces naturels du site Natura 2000 'Le Calavon et l'Encrème'. Ainsi les 26 jeunes volontaires ont pu échanger avec le technicien du Parc du Luberon sur la biodiversité de la rivière, et notamment sur le castor d'Europe, en observant sur site de nombreux indices de sa présence.

Plus tôt dans l'année, le Parc avait déjà organisé une journée d'arrachage le 24 juillet, permettant



Ecrit par le 26 novembre 2024

d'arracher 500 kg de jussie évacués vers le Sirtom de la région d'Apt pour être incinérés. Le bilan des campagnes d'arrachage de la jussie initiées en 2016 montre l'efficacité de ces opérations à travers la réduction du développement de cette peste végétale sur le secteur traité du Calavon au niveau du hameau de Lumière à Goult. Ce sont près de 3 km de rivière où l'espèce a aujourd'hui disparu et où la végétation aquatique locale a pu se réimplanter, contribuant à restaurer la biodiversité du Calavon.